

Se préparer à la facture électronique

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

En résumé

Recourir à la facturation électronique n'est plus un choix de l'entreprise mais une obligation ! En effet, la loi de finances pour 2020 impose le recours à un procédé de facturation électronique pour les relations entre assujettis à la TVA.

Cette obligation entrera en vigueur progressivement entre juillet 2024 et janvier 2026, selon l'effectif et le chiffre d'affaires de l'entreprise émettrice des factures. En tout état de cause, dès juillet 2024 toutes les entreprises devront être prêtes à recevoir de leurs fournisseurs des factures dématérialisées.

Différentes modalités de facturation électronique s'offrent aux entreprises : facture EDI, Factur-X assortie d'une piste d'audit fiable...

Cette formation vous aidera à mieux apprécier les enjeux et les contraintes attachés à ces diverses solutions techniques permettant de répondre à la future obligation de facturation électronique.

Objectifs :

Identifier les différents composants de la mise en place de la facturation électronique.

Vérifier le respect des exigences fiscales associées.

Construire son plan d'actions pour assurer la mise en place.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Toute personne concernée par la facturation électronique au sein de l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. La facture électronique, une obligation pour toutes les entreprises

Rappel du cadre légal et du calendrier.

Généraliser la facturation électronique dans les relations interentreprises.

360 €
Net de taxe par personne

J1 PREPAFACEL 23-B24


1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- ven 20 juin 2025
- ven 05 déc 2025



2. Avantages de la facture électronique

Marche vers la simplification et la réduction des coûts administratifs.

3. Changements de la facture électronique : qu'est-ce que cela induit ?

Simplifier le traitement des factures entrantes et sortantes et la déclaration de TVA.

Les données attendues par l'administration.

4. Formats de la facture électronique

Les différents formats possibles.

La facture X.

5. Statuts de la facture électronique

La transparence totale sur l'avancement du traitement de chaque facture, statut par statut.

6. Circuit de la facture électronique

Le circuit de la facture électronique via les plateformes privées et plateforme publique.

L'adressage via l'annuaire.

Le paiement des factures.

L'archivage.

7. Comment mettre en place la facturation électronique ?

Les étapes conseillées à suivre.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Simulations.

Exercices pratiques sur tableur.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

